



PAGE 2
T11 Express :
inquiétudes &
mobilisation



PAGE 3
Les As de la
«petite reine»
récompensés !



PAGE 4
JO 2024 :
grandes
attentes !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse / n°45

INFORMATIONS

31 janvier 2017
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter @villetaneuse

Toute l'actu
sur le site
de la ville

Pour les plus jeunes ou en famille, le programme de ces vacances de février est riche. Au centre socioculturel Clara-Zetkin, aux centres de loisirs enfants et adolescents, ou à la médiathèque, il y en a pour tous les goûts.
Voir page 3.



Au rythme des vacances !



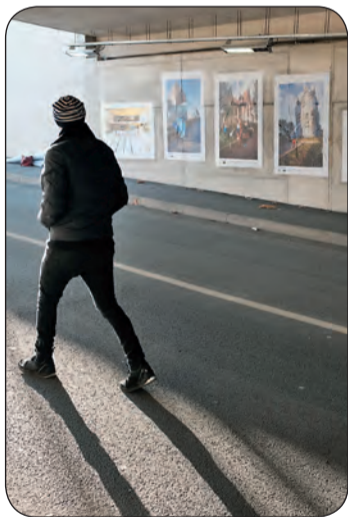
Après l'arrivée du tramway T8, Villetaneuse sera bientôt desservie par le T11 Express. Une mise en service tant attendue, fruit de longues batailles menées par les habitants et les élus. L'arrivée de ces transports structurants est une formidable opportunité pour notre ville et ses habitants en termes de mobilité, d'accès aux bassins d'emploi et de loisirs. Pour autant, la décision de la direction de la SNCF de confier l'exploitation de la future ligne T11 Express à une filiale 100% privée est, pour nous, source d'inquiétudes. Ce choix pourrait renforcer les inégalités de traitement dont sont victimes les habitants de notre territoire et que nous n'avons de cesse de dénoncer et de combattre. L'enjeu posé est bien celui du maintien du service public et de la qualité de service rendu aux usagers notamment en termes de sécurité. C'est pourquoi, je suis résolument contre la privatisation du T11 Express car je souhaite que soit garantie une qualité de service à la hauteur des besoins et attentes des habitants. Le combat pour le prolongement du T8 jusqu'à Paris et du T11 Express (Sartrouville à Noisy-le-Sec) pour désenclaver davantage notre territoire continue également. C'est un combat que nous devons mener ensemble et la mobilisation de toutes et de tous doit rester de mise.

Villetaneuse,
le 26 janvier 2017.

Carinne Juste, Maire,
1^{er} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

EXPO URBAINE «PANORAMAS» DE LA CIE MÉMÉ BANJO - LIONEL HOCHÉ JUSQU'EN MARS



«Panoramas» est une exposition sous la forme de séries photographiques qui témoignent de la richesse et de la diversité des habitants de Villetaneuse. C'est un travail itinérant proposé par la Cie Mémé Banjo-Lionel Hoche qui sera exposé tout au long du premier semestre 2017 dans la ville et dans divers lieux d'exposition (médiathèques...). Depuis la mi-janvier, une première série d'images du photographe Christophe Delory s'offre à votre regard dans l'espace public, surgissant poétiquement çà et là, du nord au sud de la ville.
Partez à leur découverte !
Infos au 01 49 40 76 04

LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS ADOLESCENTS

Vacances d'HIVER 2017
JEUNESSE PROGRAMME 11 à 17 ANS

DÉCOUVERTE : Échange/parties avec des jeunes de Perpignan - Jeux de société et jeux d'arcade - Cricket traditionnel - Journée à la ferme de l'université - Escape game (LuchetU) - Créativité nocturne dans Paris - Kinéfit

SPORTS : Stage basket CAMP - Découverte du hockey sur glace - Patinoire - Hockey - Pratiques sportives : Kinball/Dumbbell - Jeux d'équipe - Football

WII Dance / Bowling / Go Park INDOOR

SORTIES : Stage BD/Messin/Storyboard (1^{er} semaine) - Stage vidéo/Auvert - Stage - d'écriture avec la vidéo (2^e semaine) - Stage Théâtre (CICA) - Ateliers Danse Afro - Ateliers Lightpainting

CRÉATIVITÉ ATELIERS : Laiterie créative : bougies, origami - Cultures et ateliers culinaires de l'ensemble à la lumière

Théâtre / scénariste à venir / Chœur Musée des Arts Ludiques CULTURE

La Maison de Quartier Paul-Langevin qui abrite le centre de loisirs ados vous propose de multiples activités durant les vacances d'hiver sur le thème «de l'ombre à la lumière». Côté sport ne manquez pas le stage de basket (voir ci-après), côté loisirs créatifs venez découvrir les origamis et le paper craft. Vous pourrez également exprimer votre créativité en participant à des stages de BD, de vidéo, de danse afro... Des sorties au théâtre, au cinéma, sur la Seine à Paris et au Musée des Arts Ludiques sont également au programme... et plein d'autres choses encore.
Toutes les infos
au 01 49 71 58 80
ou au 01 49 40 16 31

GÉNÉRATION BASKET CAMPS AU GYMNASÉ PAUL-LANGEVIN

GENERATION BASKET CAMPS
9h-12h 6-12 ans / 14h-17h 13-18 ans

GENERATION BASKET 93 VILLETANEUSE
Du 06 au 10 février 2017
Gymnase Paul LANGEVIN
6 rue Paul LANGEVIN, 93430 VILLETANEUSE
M¹³ : St Denis-Portes de Paris - TB : Jean Vilier

TOUTES LES INFORMATIONS SUR : WWW.BASKET93.COM OU AU 01 48 49 10 34

Pendant les vacances de février, du lundi 6 au vendredi 10 février, le Basket Club Villetaneuse (BCV) en partenariat avec le service jeunesse et le service enfance et avec le soutien du comité départemental de la FFBB (Fédération Française de Basket Ball) et de la ligue régionale, organisent un stage de découverte du basket au gymnase Paul-Langevin, gratuit et ouvert à tous !
• Le matin de 9h à 12h pour les 6-12 ans.
• L'après midi de 14h à 17h pour les 13-18 ans.
Venez participer aux ateliers, découvrir des techniques, vous perfectionner, et participer aux tournois !
Attention : places limitées.
Contact : csvo.basket@gmail.com

EXPRIMEZ VOTRE CRÉATIVITÉ EN FAMILLE AVEC LE PROJET MOZAIK !

MOZAIK
ATELIERS ARTISTIQUES - MOZAIK - AVEC LA COMPAGNIE MÉMÉ BANJO - LIONEL HOCHÉ

DU 7 AU 10 FÉVRIER 2017
AU CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA-ZETKIN DE 10 HEURES À 12 HEURES

Dans le cadre de résidence collective, la Compagnie Mémé Banjo - Lionel Hoche vous propose de participer à son nouveau projet MOZAIK. Venez dévoiler vos talents et votre créativité en famille !
Au programme : des échanges et rencontres avec Lionel Hoche autour de différents ateliers artistiques (paroles, danse, chant, musique, photo, vidéo).

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AU SERVICE CULTUREL OU AU CICA
Mardi Au 01 48 49 10 34
OU Au 01 48 29 61 95
WWW.MAIRE-VILLETANEUSE.FR

Le projet MOZAIK que la compagnie Mémé Banjo - Lionel Hoche met en place à Villetaneuse cette année est un projet populaire et poétique, participatif et créatif, qui verra son aboutissement dans un spectacle joué le 3 juin prochain à Villetaneuse dans le cadre du festival Transit. **Du 7 au 10 février au centre Clara-Zetkin**, venez dévoiler vos talents et votre créativité en famille ! Au programme : des échanges et rencontres avec Lionel Hoche autour de différents ateliers artistiques (paroles, danse, chant, musique, photo, vidéo).
Attention, l'inscription est obligatoire. Adressez vous au service culturel ou au CICA.
Infos au 01 49 40 76 04 ou au 01 48 29 61 95

Inquiétudes et mobilisation POUR LE T11 EXPRESS

Alors que ce tram-train reliant Epinay au Bourget en passant par Villetaneuse doit entrer en fonction en juillet 2017, plusieurs sujets d'inquiétudes apparaissent. Son exploitation pourrait être confiée à une filiale de droit privé et non plus à la SNCF. D'autre part, la mobilisation se poursuit pour assurer le prolongement de cette ligne.



La future gare du T11 Express à Villetaneuse : il ne reste bientôt plus qu'à déballer les escaliers mécaniques. (© Erwann Quéré)

En juillet dernier, le conseil d'administration du Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) a voté un avenant au contrat le liant à la SNCF pour l'exploitation du T11 Express. Ce tram-train doit fonctionner à partir de juillet 2017 entre Epinay-sur-Seine et Le Bourget via Villetaneuse.

Risque de privatisation des transports

Le Stif, présidé par Valérie Pécresse, a validé cette offre nouvelle de transport qui va concerner 42000 voyageurs par jour, mais ne s'est pas prononcé sur le mode d'exploitation. Les élus Front de Gauche du Stif ont regretté que la SNCF ait confié l'explo-

itation du T11 à une nouvelle filiale, Transkeo. Des élus et syndicalistes CGT ont manifesté devant le Stif pour dénoncer ce qu'ils qualifient de « dumping social » interne à la SNCF.

En fin d'année dernière, la SNCF, qui s'est vu attribuer le marché par le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif), a créé, via sa filiale Keolis, Transkeo pour l'exploiter. Mais cette entreprise relève du droit privé et ses futurs salariés ne bénéficient pas du statut de cheminot. « Ils relèvent de la convention collective nationale du ferroviaire comme ceux des entreprises privées du ferroviaire, mais pas de l'accord d'entreprise SNCF, qui est bien plus protecteur. Or, le statut de cheminot, c'est un gage de sécurité et de qua-

lité de service pour les usagers », regrette l'Union interfédérale des transports.

Contrairement aux conducteurs avec le statut de cheminot, ceux de Transkeo pourront se voir confier d'autres missions que conduire et s'assurer de la sécurité des passagers. Ils pourront également être amenés à effectuer des tâches commerciales, comme la vente de billets.

La CGT-Cheminots accuse la SNCF d'organiser « sa propre concurrence en misant sur le dumping social et la privatisation de fait d'une desserte ferroviaire qui lui a pourtant été confiée ».

Le prolongement de la ligne

Le projet complet prévoit de relier Sartrouville à Noisy-le-Sec entre

2023 et 2027, grâce à des prolongements à l'ouest et à l'est du premier tronçon. Cette ligne permettra ainsi de relier d'importants bassins d'emplois sans passer par Paris. Elle n'aura un sens que si elle est intégralement réalisée et interconnectée au réseau de transports en commun, comme prévu à l'origine du projet.

Or des doutes planent sur l'achèvement de l'ensemble du projet. 19 maires, dont Carinne Juste et présidents d'intercommunalités se sont mobilisés auprès de la présidente du Syndicat des Transports d'Ile de France pour attirer son attention sur la nécessité de réaliser l'ensemble des acquisitions foncières avant 2018. Condition indispensable à la mise en œuvre de la phase 2 de la ligne. ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Inscriptions sur rendez-vous dans les écoles



Les inscriptions sont ouvertes pour la rentrée 2017/2018.

> Pour une pré-inscription en 1^{er} année de maternelle (enfant né en 2014 et avant le 31 août 2015), prendre rendez-vous au 01 49 40 76 11

> Pour une pré-inscription en cours préparatoire (CP) (enfant né en 2011), prendre rendez-vous au 01 49 40 76 11 Munissez vous des documents nécessaires :

- Le livret de famille, ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- la carte d'identité du responsable légal de l'enfant,
- un justificatif récent de domicile (quittance de loyer, facture EDF-GDF, contrat de location, acte de propriété, dernier avis d'imposition sur le revenu).

- le carnet de santé (ou tout autre document attestant que l'enfant a les vaccinations obligatoires pour son âge),
- Pour les personnes séparées ou divorcées : l'extrait du jugement de divorce indiquant le dispositif concernant l'autorité parentale et le domicile de l'enfant.

- Pour les personnes hébergées : fournir un document administratif justifiant de l'adresse sur la commune (sécurité sociale, CAF ...).

Vous pouvez également inscrire votre enfant aux activités périscolaires (activités culturelles, sportives, centres de loisirs...). Pour cela, il est nécessaire d'avoir établi votre quotient familial 2017 pour adapter les tarifs à vos revenus.

Pour obtenir votre quotient familial, vous devez avoir déposé au préalable, à la régie centrale, la copie recto-verso de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition (sur les revenus de 2015). Le quotient familial est valable du 1er janvier au 31 décembre 2017. **Infos auprès du service enseignement au 01 49 40 76 07**

Fermeture de la rue du 19 mars 1962

Du lundi 16 janvier au vendredi 3 mars 2017 : afin de poser des tuyaux de 0,3 à 1,2 mètre de diamètre, la rue du 19 mars est creusée en tranchées rendant impossible la circulation et le stationnement. La première phase des travaux se déroule au niveau de la place J.-B.-Clément, face à la résidence des personnes âgées des Pivoines.

Pendant les travaux, privilégiez les déplacements à pieds vers l'école :

- La rue du 19 mars 1962 est fermée à la circulation depuis l'angle avec la rue Roger Salengro jusqu'à l'accès pompier de la place J.-B.-Clément.
- Une déviation est mise en place par la rue Roger-Salengro et la rue de l'Hôtel de ville.
- Le stationnement est interdit sur la rue et des places pourront être neutralisées si besoin sur la place de l'Hôtel de ville.
- Les places de parking de la place J.-B.-Clément sont neutralisées.
- L'arrêt du bus scolaire est déplacé rue Henri Barbusse
- L'accès aux riverains maintenu par le parking de la place Jean-Baptiste Clément.

L'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs : précision

Dans le numéro précédent nous avons omis une précision concernant l'obligation, depuis le 15 janvier dernier, pour vos enfants de présenter le formulaire de sortie de territoire lors de contrôle aux frontières. **Ce formulaire est effectivement obligatoire si les enfants ne sont pas accompagnés de leurs parents. En présence des parents, les enfants sont dispensés de présenter ce document.** ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Budget 2017
Contre nos souhaits, le budget municipal 2017 sera amputé de plus de 237000 euros, d'où une dotation globale réduite à 1798630 euros. C'est moins de moyens pour l'école, moins de services aux habitants... Et même si ces restrictions grandissantes impliquent que chacun de nous veille à préserver les équipements mis à notre disposition et à en faire le meilleur usage possible, la pilule est dure à avaler ! La situation financière de la ville est le résultat de notre ges-

tion très maîtrisée, notamment en matière d'endettement. Mais cette gestion responsable ne suffit plus : la diminution de notre capacité d'investissement fait chuter notre niveau d'autofinancement, et à terme c'est moins de crédit bancaire. Demeurons combattifs et exigeons le relèvement des dotations de l'état !

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

TEXTE NON PARVENU.

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Certes la piscine est fermée depuis plusieurs mois mais ce n'est pas pour autant que la zone doit être laissée à l'abandon et sans

entretien. Nous ne pouvons pas attendre qu'une décision soit prise quant à l'avenir de la piscine pour agir.

Il y a un manque de visibilité une fois la nuit tombée et les feuillages non entretenus facilitent les agressions en soirée, ce dont a été victime un membre du personnel de l'université au début du mois. Il faut améliorer l'éclairage et supprimer les feuillages. La chaussée du parking de la piscine présente d'importantes déformations, Il faut goudronner les secteurs abimés.

Compte tenu de l'arrivée de la future gare et du terminus du tramway, nous demandons une intervention au plus vite pour sécuriser au mieux la circulation des piétons.

Slimane Benhammou
Pdt Groupe RPC ●

Des vacances **BIEN REMPLIES**

Pour les plus jeunes ou en famille, le programme de ces vacances de février est riche. Au centre socioculturel Clara-Zetkin, aux centres de loisirs enfants et adolescents, ou à la médiathèque, il y en a pour tous les goûts.

Les amoureux du basket vont être contents : pour les plus jeunes et les ados, le **club de basket** et le centre de loisirs ado organisent un stage du lundi 6 au vendredi 10 février 2017 au gymnase Paul-Langevin. Le matin de 9h à 12h pour les 6-12 ans. L'après-midi de 14h à 17h pour les 13-18 ans. Au menu : des ateliers, la découverte de techniques, du perfectionnement, et des tournois ! Au centre de loisirs ado, le thème des vacances s'intitule «de l'ombre à la lumière». Au programme entre autres : atelier light painting, cuisine, sortie au théâtre, loisirs créatifs, manga...

Chez Clara-Zetkin, ce mois de février sera placé sous le signe du Japon. Le manga sera à l'honneur toute la journée du samedi 4 février, avec des ateliers et la projection, en début de soirée, du **film d'animation «Patéma et le monde inversé»** écrit et réalisé par Yasuhiro Yoshiura. Le lundi 6 février à 14h découvrez l'art du pliage avec un **atelier origami et paper-craft** à partir de 6 ans. Cette discipline consiste à réaliser un objet à partir d'un morceau de papier carré et en n'utilisant que la technique de pliage (en japonais, «Ori» veut dire plier et «Gami» papier). Il est donc interdit de couper ou de coller ! Le centre socioculturel vous invite à découvrir quelques secrets de cet art du pliage, mais aussi d'autres idées de paper-craft pour fabriquer des objets à base de papier... La semaine se poursuit en musique avec un **jeu musical en famille**, le mercredi 8 février à 14h : blind test, chanson à mimer, chanson fredonnée, chanteur, chanson inventée... Retrouvez les grands



Confection de gourmandises au centre de loisirs ados. (© Erwann Quéré).

succès de La Fureur ! Le centre socioculturel propose aussi des **sorties à la patinoire** le jeudi 9 février et à la **Philharmonie** de Paris. Pour les gourmands, un **atelier «crêpes»** est organisé le lundi 13 février 2017 à 14h. Le jeudi 16 février 2017 à 14h, place au **ciné filou**. Le choix du film se fait avec les enfants le jour de la diffusion. Pour les plus doués de leurs mains, le vendredi 17 février à 14h : **atelier «bobines»** avec la réalisation de canevas.

Votre enfant a entre 7 et 10 ans, rêve de déclamer sur des planches, de donner la réplique à un partenaire ?

N'hésitez pas à l'inscrire au **stage de théâtre** mis en place par le CICA avec Aurélia Hannagan durant les vacances de février. À noter qu'une restitution de cet atelier sera présentée aux parents le vendredi 10 février. Une initiation au théâtre également est proposée au 11-15 ans, l'après-midi aux mêmes dates. L'inscription se fait auprès du service culturel en mairie ou du CICA.

Vous avez un talent : musical, artistique, littéraire... et vous avez envie de le partager avec d'autres Villeteusiens ? La compagnie en résidence, Mémé Banjo/Lionel

Hoche vous propose de participer au **projet Mozaïk**. Ce projet a pour but de stimuler talents et savoir-faire des Villeteusiens et de les faire participer à un grand projet unissant ces forces vives, sous la houlette du chorégraphe Lionel Hoche et de son équipe. Plusieurs registres vont coexister afin de faire que cette aventure représente l'éventail le plus large possible des richesses et ressources humaines de la ville : danse, musique, chant, paroles, costumes, décors, accessoires, images photographiques et vidéos... Des ateliers auront lieu du 7 au 10 février de 10h à 12h au centre

socioculturel Clara Zetkin. Et pour finir les vacances tout en douceur, la médiathèque Max-Pol Fouchet, vous invite à **écouter un conte** le samedi 18 février 2017 à 18h, dans le cadre du festival Histoires Communes. La conteuse Sophie Wilhelm nous emmène dans des aventures trépidantes et rebondissantes : «*Jan de l'ours n'est pas comme les autres. Mal venu, trop velu, mais fort, très fort. Et il n'a pas peur, jamais: ni des puits sans fond, ni des monstres à sept têtes.*» Un récit d'aventures à couper le souffle, à partir de 6 ans. ●



FOCUS

Les As de la petite reine Le club cycliste de Villeteuse est une référence pour le monde sportif municipal, et, de plus en plus, pour le monde de la «petite reine» au niveau départemental et régional. Cela valait bien une jolie soirée de récompenses. Après un film retraçant la saison 2016 et un hommage au regretté Robert Boules, médailles et coupes ont été distribuées, avec le concours, entre autres, de Khaled Khaldi, maire adjoint aux sports, et Abdelkader Bekli, conseiller municipal aux sports.

Photos : Erwann Quéré



JO 2024 : grandes attentes !

Plaine Commune fait partie intégrante de la candidature #Paris2024 pour les Jeux Olympiques et Paralympiques. En cas de succès de celle-ci, le territoire accueillerait le village olympique ainsi que trois sites majeurs de compétitions. Transports, aménagement urbain et attractivité, l'accueil d'un tel événement constituerait un accélérateur de développement considérable pour les villes du territoire.

Situé entre le quartier Pleyel à Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis, le village olympique et paralympique «Bords de Seine Pleyel» accueillera les 17 000 sportifs qui seront au centre des attentions de la planète entière durant l'été 2024.

Le village olympique

L'ensemble du site comprendra à terme plus de 2000 logements familiaux, des résidences étudiantes et des locaux d'activité économique. Le projet met également en valeur le patrimoine industriel remarquable du territoire puisque les locaux de la Cité du cinéma et la halle Maxwell pourraient être utilisés par les athlètes comme lieu de vie durant toute la compétition.

Répondre aux besoins des habitants

Les immeubles du village olympique qui accueilleront les athlètes seront imaginés dès leur conception comme de futurs bureaux, équipements publics, logements ou pépinières d'entreprises. La plupart des projets urbains sur la zone est d'ores et déjà engagée. La création du village olympique permettra de conforter des projets structurants tels que le franchissement Pleyel et une passerelle-bus entre L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis. De même, les



Durant une balade urbaine sur les sites olympiques retenus en Seine-Saint-Denis. (© Meyer/Tendance Floue pour la ville de La Courneuve)

aménagement olympiques permettraient d'accélérer la réparation de certaines coupures urbaines et nuisances subies par les habitants avec l'enfouissement des lignes à très haute tension, l'aménagement d'un mur anti-bruit le long de l'A86 et le réaménagement des berges de Seine pour faciliter les circulations douces. En matière de patrimoine vert, l'obtention des Jeux Olympiques lancerait également la création d'un parc

dans le périmètre du village ainsi que l'extension du parc Georges-Valbon à La Courneuve. En matière de transports, si aucune infrastructure nouvelle n'est prévue, les JO offriront la garantie que les calendriers de mise en œuvre seront respectés pour les lignes d'ores et déjà actées (prolongement de la ligne 14 vers Pleyel et création des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express qui devront être achevées en 2024).

Une fois en service, ces lignes garantiront des conditions optimales de circulation pour les spectateurs durant les JO, mais surtout pour les habitants avec la désaturation de la ligne 13 et l'arrivée des transports rapides en rocade entre les villes de Saint-Ouen, L'Île-Saint-Denis, Saint-Denis ou encore La Courneuve. La ligne 17 du métro ouvrira également un accès au bassin d'emploi de Roissy Charles-De-Gaulle. Par ailleurs, la livraison de nouveaux équipe-

ments conforterait certains projets de transports, à commencer par le prolongement du tram T8 vers Paris. Sur le plan économique enfin, l'obtention des Jeux Olympiques 2024 donnerait la possibilité aux entreprises du territoire de promouvoir leur savoir-faire et d'obtenir des marchés liés à l'événement; avec à la clef pour les habitants des retombées importantes en matière d'emploi, de formation. Une dynamique qui profiterait aux Villetaneusiens et renforcerait l'attractivité de la ville.

Quatre sites olympiques

Outre le village olympique et paralympique, le territoire de Plaine Commune comptera, en cas de succès de la candidature #Paris2024, quatre sites accueillant des compétitions. Ainsi, sans surprise, le Stade de France, constituera, avec ses 80 000 places, le centre névralgique de l'olympiade. La piscine Marville (Saint-Denis - La Courneuve) s'ouvrira quant à elle une véritable cure de jouvence et portera sa capacité d'accueil à 5 000 places pour recevoir les compétitions de waterpolo. Au rayon des nouveautés, c'est bien sur le territoire de Plaine Commune, à proximité du Stade de France, que le centre aquatique verra le jour. Enfin, c'est le site des Essences, à La Courneuve, qui a été choisi pour accueillir les compétitions de tir dans un pavillon temporaire. ●



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 31 JANVIER DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- BANQUET DES SENIORS MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER À 12H AU GYMNASSE JESSE-OWENS / Tél. 01 49 46 10 90
- ATELIER CRÉATIF POUR LES PETITS DE 18 MOIS À 3 ANS MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER DE 14H À 16H AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 2 FÉVRIER DE 16H À 17H45 À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 2 FÉVRIER À 20H30 À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00
- PETIT DÉJ' DE CLARA VENDREDI 3 FÉVRIER DE 10H À 11H30 AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- RENDEZ-VOUS PARENTS/ENFANTS DE 0 À 3 ANS SAMEDI 4 FÉVRIER DE 10H À 11H30 MEDIATEQUE RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99
- JOURNÉE MANGA (BD/ORIGAMI/COSPLAY/SUSHI) ET CINÉ CLUB SAMEDI 4 FÉVRIER AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE COUET-MOREAU DIMANCHE 5 FÉVRIER À STAINS / Tél. 01 48 26 63 11
- STAGE DE BASKET DU 6 AU 10 FÉVRIER GYMNASSE PAUL-LANGEVIN / Tél. 01 49 71 11 15

- ATELIER ORIGAMI ET PAPER-CRAFT LUNDI 6 FÉVRIER DE 14H À 16H AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIERS DE THÉÂTRE DU LUNDI 6 AU 10 FÉVRIER AU CICA / Tél. 01 48 29 61 95
- ATELIERS ARTISTIQUES «MOZAÏK» DU MARDI 7 AU VENDREDI 10 FÉVRIER AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- JEU MUSICAL EN FAMILLE : «LA FUREUR» MERCREDI 8 FÉVRIER DE 14H À 16H AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10
- PHARMACIE DJAFFARDJEE DIMANCHE 12 FÉVRIER À STAINS / Tél. 01 48 26 63 50
- ATELIER «CRÊPES» LUNDI 13 FÉVRIER DE 14H À 16H AU CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- ENCOMBRANTS MARDI 14 FÉVRIER DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904
- CINÉ FILOU JEUDI 16 FÉVRIER DE 14H À 16H AU CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- ATELIER BOBINES - CONFECTION DE CANEVAS VENDREDI 17 FÉVRIER DE 14H À 16H AU CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 49 98 91 10
- UN CONTE À LA MEDIATEQUE : « JAN DE L'OURS » SAMEDI 18 FÉVRIER À 18H MEDIATEQUE MAX-POL-FOUCHET/ Tél. 01 48 21 38 39

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ

(PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 55 83 01 20

- PRÉLÈVEMENTS
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- VACCINATIONS
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- PLANNING FAMILIAL
Contraception, dépistage, maladies sexuellement transmissibles, sida... Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h. ●

NAISSANCES

- Ephesien Muler ■ Diama Camara ■ Arshaya Balendra ■ Ismaël Oubahman ■

MARIAGES

- Umüt Dag avec Sevim Göktaş, le 21/01 ■

DÉCÈS

- Jean Audiot, le 26/10 ■
- Jean-Louis Lignereux, le 01/01
- Claude Molle, le 03/01 ■
- Marcelle Guyot veuve Robert, le 12/01 ■ Alexandre Cousin, le 13/01 ■

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernavy, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.

Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h

- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15
- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

Au centre socioculturel Clara-Zetkin 01 49 98 91 10

• L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin au 01 55 84 50 45 ●

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE
0 800 074 904
 → TÉL. 0 800 074 904
 → WEB plainecommune.fr
 → APP. plainecommune



PROCHAIN NUMÉRO :
MARDI 14 FÉVRIER 2017
 DES IDÉES À SOUMETTRE ?
 UNE ACTU À PROPOSER ?
 UN PORTRAIT À RÉALISER ?
 CONTACTEZ NOUS :
 COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS N°45 • 31 JANVIER 2017 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 89 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR
 Directrice de la publication : Carinne Juste
 Rédactrice en chef : Claire Nourry-Diarra
 Secrétaire de rédaction : Claire Nourry-Diarra et Erwann Quéré
 Photographies : Claire Nourry-Diarra, David Phevin, Erwann Quéré
 Maquette : Erwann Quéré et Erwann Quéré
 Création maquette : Erwann Quéré
 Exécution maquette : Erwann Quéré
 Photo de couverture : Erwann Quéré
 Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS
 Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 800 exemplaires
 Numéro paritaire : 367 • ISSN : 1 232-036X